



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

Le 11 décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilherand-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

Date de convocation : Vendredi 05 décembre 2025

Etaient présents :

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI, Mme COSTEROUSSE, M. GOUNON, Mme MALLET, M. PONSICH, Mme RENAUD, Mme SALLIER, M. DUBAY, M. GUIGAL, M. LE GALL, Mme METTRA, Mme QUENTIN-NODIN (à partir de la délibération n°2025-124), M. AVOUAC, M. LAFAGE, Mme PEYRARD, Mme SORBE, M. POMMARET, M. MIZZI, Mme MORFIN, Mme SIMON (à partir de la délibération n°2025-137), M. DIETRICH, M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT (à partir de la délibération n°2025-130), M. DEVOCHELLE.

Etaient absents excusés :

M. CLOUE, M. COQUELET, M. GOUNON, M. RANC, Mme RIFFARD, M. CHAUVEAU, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND, Mme QUENTIN-NODIN (jusqu'à la délibération n°2025-123), Mme VOSSEY-MATHON, Mme SICOIT, M. PONTAL, Mme ROSSI, M. MONTIEL, M. COULMONT, Mme LEJUEZ, Mme SIMON (jusqu'à la délibération n°2025-136), Mme GOUMAT (jusqu'à la délibération n°2025-129).

Monsieur Jacky CLOUE, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Bernard GOUNON.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Kévin RANC, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Ilhem CHEBBI.

Madame Jany RIFFARD, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.

Madame Stéphanie FORT-BRISQUET, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Mireille METTRA.

Monsieur Frédéric GERLAND, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Matthieu LE GALL.

Madame Nathalie VOSSEY-MATHON, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUIGAL.

Madame Bénédicte ROSSI, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Stéphane LAFFAGE.

Monsieur Olivier MONTIEL, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Geneviève PEYRARD.

Monsieur Hervé COULMONT, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Virginie SORBE.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, Madame Agnès QUENTIN-NODIN (jusqu'à la délibération n°2025-123), Madame Julie SICOIT, Monsieur Alain PONTAL, Madame Gaëlle LEJUEZ, Madame Anne SIMON (jusqu'à la délibération n°2025-136), Madame Laëtitia GOUMAT (jusqu'à la délibération n°2025-129), membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Michel MIZZI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 NOVEMBRE 2025
--

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

FINANCES <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2025-123	Clôture du budget annexe de la ZA Friches et transfert des résultats sur le budget principal Clôture du budget annexe de la ZA Friches et transfert des résultats sur le budget principal	Unanimité
2025-124	Décision modificative n°1 du budget STEP Modification des inscriptions budgétaires initialement prévues au budget STEP 2025	Unanimité
2025-125	Fusion du budget assainissement en affermage et du budget assainissement STEP : clôture du budget STEP et transfert des résultats au budget affermage Clôture du budget assainissement STEP et transfert des résultats au budget assainissement affermage	Unanimité
2025-126	Demande de subvention – Reprise du réseau d'assainissement avec défauts importants et drainants des eaux de ruissellement – Avenue du Docteur Marc Bouvat à Saint-Péray Travaux de reprise du réseau d'assainissement de l'avenue du Docteur Marc Bouvat à Saint-Péray dont le montant estimatif est de 250 000 € HT Sollicitation des aides financières auprès de la Préfecture et tout autre financeur	Unanimité
2025-127	Demande de subvention – Reprise de la chaîne élévatrice du poste de relevage du Turzon à Saint Georges les Bains et des postes de relevage du Derne, Granges et des Champs à Charmes sur Rhône Travaux de reprise de la chaîne élévatrice du poste de relevage du Turzon à Saint Georges les Bains et des postes de relevage du Derne, Granges et des Champs à Charmes sur Rhône dont le montant estimatif est de 400 000 € HT Sollicitation des aides financières auprès de la Préfecture et tout autre financeur	Unanimité
2025-128	Demande de subvention – Mise en séparatif du réseau d'assainissement place de la Gare, rue de la Gare, chemin de Maurice en partie et allée des Acacias à Charmes sur Rhône Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement place de la Gare, rue de la Gare, chemin de Maurice en partie et allée des	Unanimité

	Acacias à Charmes sur Rhône dont le montant estimatif est de 375 000 € HT Sollicitation des aides financières auprès de la Préfecture et tout autre financeur	
--	--	--

ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL

Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité

2025-129	Modification du tableau des effectifs – Recours à l'emploi de contractuels – Ratio avancements de grade 2026 Créations de postes pour les besoins des services en lien avec les recrutements, avancements de grade ou promotions internes Recours à l'emploi d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité Fixation du ratio pour les avancements de grade à 100% pour l'année 2026	Unanimité
2025-130	Mise en place de la participation employeur à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation Mise en place de la participation employeur à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation à hauteur de 15 €/mois/agent, à compter du 1 ^{er} janvier 2026	Unanimité

ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur Denis DUPIN - Vice-Président délégué à l'environnement et aux ressources naturelles

2025-131	Demande de financements LEADER – Extension/rénovation de la ressourcerie Tremplin à Saint-Péray Travaux d'extension/rénovation de la ressourcerie Tremplin à Saint-Péray dont le montant estimatif est de 660 000 € HT Sollicitation des aides financières dans le cadre du programme LEADER	Unanimité
2025-132	PCAET – Renouvellement de la subvention pour l'acquisition d'un poêle à bois/pellets ou inserts performants Renouvellement de la subvention pour le remplacement d'un chauffage vétuste par un poêle à bois ou à pellet possédant le label « Flamme Verte », à compter du 1 ^{er} décembre 2024 pour une durée de 1 an. Budget total alloué par la communauté de Communes = 6 000 €. Aide attribuée en fonction du revenu fiscal du ménage.	Unanimité
2025-133	PCAET – Renouvellement de la subvention pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie Renouvellement de la subvention à destination des particuliers pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, à compter de 1 ^{er} janvier 2026 pour une durée de 1 an. Budget total alloué par la communauté de Communes = 4 000 €. Aide attribuée en fonction de la capacité de stockage du récupérateur d'eau de pluie, avec un plafond de 300 €.	Unanimité

GESTION DURABLE DES DECHETS <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2025-134	<p>Renouvellement de la convention avec la Société VALORSOL pour l'élimination des déchets polystyrène en déchetteries</p> <p>Renouvellement de la convention avec la Société VALORSOL pour l'élimination des déchets polystyrène en déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2026</p> <p>Durée d'un an, renouvelable deux fois un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028</p> <p>Coût = 8,35 € HT par big bag collecté</p>	Unanimité
2025-135	<p>Convention avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour l'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes à certains foyers de la commune de Gilhac et Bruzac</p> <p>Convention avec la CAPCA pour permettre l'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes à certains foyers de la commune de Gilhac et Bruzac</p> <p>Durée de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027</p> <p>Coût = 109,02 € par foyer</p>	Unanimité

ASSAINISSEMENT <i>Rapporteur : Madame Geneviève PEYRARD - Vice-Présidente déléguée à l'assainissement</i>		
2025-136	<p>Approbation du schéma directeur assainissement – Systèmes d'assainissement de Guilherand-Granges et Saint Georges les Bains</p> <p>Approbation des schémas directeurs d'assainissement des systèmes de Guilherand-Granges et Saint Georges les Bains et validation du programme pluriannuel de travaux dont le montant est estimé à 18 196 000 € HT sur la période 2025 – 2044</p>	Unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE <i>Rapporteur : Monsieur Thierry AVOUAC - Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi</i>		
2025-137	<p>Ouverture des commerces le dimanche en 2026</p> <p>Avis favorable aux projets d'arrêtés municipaux pour l'ouverture des commerces les dimanches en 2026</p>	Unanimité

CULTURE <i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
2025-138	<p>Convention d'objectifs « Atout Association 07 » 2026-2028 entre le Département de l'Ardèche, la ville de Saint-Péray, la compagnie Zinzoline et la Communauté de Communes</p> <p>Approbation de la convention d'objectifs 2026-2028 entre le Département de l'Ardèche, la Communauté de communes Rhône Crussol, la Commune de Saint-Péray et la Compagnie Zinzoline</p> <p>Versement d'une subvention annuelle de 15 000 € à la Compagnie Zinzoline au titre des exercices 2026, 2027 et 2028</p>	Unanimité

TOURISME

Rapporteur : Monsieur Patrice POMMARET - Vice-Président délégué à la communication et la promotion territoriale

2025-139	Soutien à la création de l'association « de Rhône en Vignes - Cultures en partage de Vienne à Valence » - porteuse de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO	Unanimité
	Approbation de la participation financière 2026-2027 pour le soutien à la création de l'association « de Rhône en vignes » selon le calendrier suivante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 470 € pour l'année 2026 ▪ 6 705 € pour l'année 2027 	

AGRICULTURE

Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON - Vice-Président délégué à l'agriculture et la viticulture

2025-140	Approbation de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche « Valoriser localement les déchets verts » 2025-2025	Unanimité
	Approbation de la convention opérationnelle de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche intitulée « Valoriser localement les déchets verts » pour la période 2025-2027 Durée de la convention 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027 Coût pour Rhône Crussol = 4 200 € HT/an	

DECISIONS DU PRESIDENT

Aucune observation

MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE

Aucune observation

Fin de la réunion à 19h15

Le Secrétaire de séance,
Michel MIZZI



Le Président,
Jacques DUBAY



Affiché le : 17 décembre 2025